

# PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANDOLSHEIM

séance du 21 décembre 2020

Sous la présidence de M. Christian REBERT, maire, la séance est ouverte à 19 heures 00.

## Présents :

M. Christian REBERT, maire

Mme Elisabeth BRAESCH

Mme Pascale HERRGOTT

M. Francis BONZON

Mme Liliane HUSSER

Mme Sylvie ROSINA

M. Jean-Philippe STARCK

M. Jacques SCHWARTZ

M. Frédéric PANKUTZ

Mme Alexa FORNARA

Mme Catherine RUPPEL

M. Marc JEANVOINE

Mme Stéphanie RITZENTHALER

Mme Anne-Lucie DANJEAN

M. Mehdi BAUER

## Ont donné procuration :

M. Michel SCHWARTZ à M. Francis BONZON ; Mme Pauline HAMRAOUI à Mme Stéphanie RITZENTHALER

## Absents excusés non représentés :

MM. Stéphane FRANCK, Raymond HUSSER

## Secrétaire de séance :

Mme Alexa FORNARA, conseillère municipale, assistée par Mme Katia TRICOT, secrétaire générale

M. le maire salue l'assemblée. Le quorum étant atteint, l'assemblée a qualité pour délibérer valablement après rappel de l'ordre du jour suivant :

## Ordre du jour :

1. Attribution du marché « aménagement de voirie et dissimulation de réseaux secs – RD45 »
2. Divers

## Point 1 - Attribution du marché « aménagement de voirie et dissimulation de réseaux secs – RD45 »

Rapporteur : M. le maire

Dans le cadre de l'opération de réaménagement de la RD45, le marché « Aménagement de voirie et dissimulation de réseaux secs – RD45 » a été lancé et les candidatures réceptionnées.

Le marché comprend deux lots : lot 1 VRD et lot 2 réseaux secs.

Pour le lot 1, 7 offres et pour le lot 2, 3 offres ont été enregistrées en mairie au 12 novembre 2020.

Après avoir analysé les différentes propositions, la commission Etudes et travaux, réunie le 10 décembre 2020, a décidé d'engager une phase de négociation. Toutes les entreprises ont fait parvenir de nouvelles propositions.

Au vu de ces dernières, les entreprises suivantes sont proposées :

- Lot 1 : TRADEC/VOGEL – 385 273, 82 € HT et un délai de 13 semaines
- Lot 2 : ETPE – 433 645, 54 € et un délai de 10 semaines.

Par délibération du 25 mai 2020, le conseil municipal a chargé le maire "De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget". Dans la mesure où 213.600 € ont été inscrits au budget primitif 2020 et que le montant du marché est supérieur, il y a lieu de délibérer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

---

*AUTORISE*

---

- M. le maire ou son représentant à signer les marchés publics suivants dans le cadre de l'opération « Aménagement de voirie et dissimulation de réseaux secs – RD45 » :

Lot 1 : VRD

Entreprise : TRADEC/VOGEL

Montant du marché : 385 273, 82 € HT

Lot 2 : Réseaux secs

Entreprise : ETPE

Montant du marché : 433 645, 54 €

---

*DIT*

---

- que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2020 pour partie et seront inscrits au budget primitif 2021 pour le restant

## Point 2 - Divers

Une vidéo relative au projet d'aménagement du complexe sportif est présentée.

La séance est levée à 19h22.



Le maire,

Christian REBERT